



CLASSIQUES
GARNIER

ALTINO (Fabiane Cristina), ASSIS DA CUNHA (Cláudio), WINTER-FROEMEL (Esme), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 100, 2012 – 1, *Néologie sémantique et analyse de corpus*, p. 235-246

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4147-9.p.0235](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4147-9.p.0235)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTES RENDUS

CARDOSO Suzana Alice Marcelino, MEJRI Salah et MOTA Jacyra (dir.),
*Os dicionários: fontes, métodos e novas tecnologias**, Salvador, Vento Leste,
2011, 394 p.– ISBN 978-85-99768-98-3.

Les dernières *Journées internationales brésiliennes des dictionnaires*, qui se sont tenues en 2010 à l'Universidade Federal da Bahia au Brésil, avaient pour thème « Les Dictionnaires : ressources, méthodes et nouvelles technologies ». Elles ont été l'occasion, pendant trois jours, de discussions fructueuses entre des chercheurs brésiliens et français sur les thématiques de la construction des dictionnaires, des études lexicales et de leurs relations avec les ouvrages lexicographiques. La publication de *Os dicionários: fontes, métodos e novas tecnologias*, sous la direction de Suzana Alice Marcelino Cardoso, Jacyra Mota, directrices du Projet Atlas Linguístico do Brasil - ALiB et Salah Mejri, directeur du laboratoire LDI « Lexiques, Dictionnaires, Informatique » de l'Université Paris 13, est le fruit de ces discussions.

Les trois chercheurs français, membres du LDI, laboratoire connu pour ses travaux en linguistique informatique, présentent des réalisations combinant des descriptions linguistiques poussées et leur exploitation informatique. Les chercheurs brésiliens, quant à eux, s'intéressent ici à deux domaines : la lexicographie, en proposant des apports théoriques et méthodologiques pour la construction de dictionnaires, et la géolinguistique, en insistant sur l'apport de ces données pour les dictionnaires généraux.

Salah Mejri présente d'abord, dans son article « Les dictionnaires électroniques sémantico-syntaxiques », les recherches menées au sein du laboratoire LDI et éclaire la différence entre les dictionnaires électroniques et les dictionnaires informatisés. L'auteur expose ensuite les difficultés rencontrées dans l'élaboration de dictionnaires électroniques sémantico-syntaxiques, à savoir celui des prédicats, celui des arguments et celui des actualisateurs. Il précise les choix méthodologiques adoptés.

* Les auteurs de ce compte rendu remercient Christine Jacquet-Pfau pour l'aide rédactionnelle qu'elle leur a apportée.

Dans son article « Os estudos lexicográficos no Brasil: um percurso histórico », Aparecida Negri Isquerdo présente un panorama historique du « faire lexicographique » au Brésil, et plus particulièrement les travaux menés dans ce domaine depuis les missionnaires et les jésuites aux ^{xvi}^e, ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles jusqu'au ^{xxi}^e siècle, où l'on voit apparaître les versions électroniques et les versions en ligne des dictionnaires généraux de la langue portugaise brésilienne. Clotilde de Almeida Azevedo Murakawa, coordinatrice du *Dicionário Histórico do Português do Brasil – séculos XVI, XVII e XVIII*, dans son article intitulé « Lexicografia Histórica: construindo o Dicionário Histórico do Português do Brasil (séculos XVI, XVII e XVIII) », aborde le modèle adopté pour le dictionnaire, l'organisation de ses macro- et micro-structures, les théories qui supportent le projet et son parcours (avec ses difficultés et les solutions qui sont proposées). L'auteure met en valeur l'importance d'un tel modèle « pour la construction d'une base de données inédite et documentée qui servira comme référence pour les études de la langue portugaise au Brésil ». Aurelina Ariadne Domingues Almeida, dans « Reflexões acerca do dicionário escolar: a questão das fontes », pose la question des sources utilisées lors de l'élaboration des dictionnaires des écoliers du Brésil. L'auteure analyse neuf dictionnaires et présente les erreurs concernant les informations sur les corpora qui ont servi de base pour l'élaboration des dictionnaires utilisés dans les écoles brésiliennes.

Deux autres articles s'intéressent aux néologismes dans les œuvres lexicographiques. Dans « *Definição e dicionários de neologismos: uma possível tipologia do enunciado definitório* », Ieda Maria Alves, dont l'objectif est l'étude des typologies des définitions utilisées dans quelques dictionnaires de néologismes, présente la typologie des définitions employées dans le Projet TermNeo et montre qu'il est nécessaire dans les dictionnaires de néologismes de présenter les définitions de toutes les entrées, y compris celles qui sont des mots composés ou dérivés. Dans l'article de Jean-François Sablayrolles, « Neologia : un dictionnaire néologique sous forme de base de données », le développement de l'informatique et le progrès que celle-ci apporte aux études néologiques donnent le ton de la discussion. L'auteur présente la base de données Neologia, intitulée *Dictionnaire de néologismes*, son fonctionnement et les outils qu'elle offre. Pierre-André Buvet, dans « Catégorisation sémantico-énonciative du lexique à partir d'un dictionnaire électronique », présente deux grands objectifs : i) établir comment la modalité et les relations logiques contribuent au mode d'organisation des textes et ii) faire converger les résultats de cette étude avec ceux de l'analyse sémantique. Selon lui, il y a deux types de traitement sémantique qui sont souvent antagoniques, se situant l'un au niveau de la phrase et l'autre au niveau de l'énonciation. L'auteur « [propose] de dépasser ce clivage en tenant compte de tous les facteurs sémantiques, c'est-à-dire aussi bien d'ordre lexico-syntaxique que d'ordre énonciatif, et de déterminer en quoi leur combinaison contribue à l'interprétation ciblée des textes. » Maria José Bocorny Finatto expose, dans « O dicionário de Linguística da Enunciação: gestão do trabalho terminográfico e pesquisas associadas », la méthodologie utilisée pour

la construction du *Dicionário de Linguística da Enunciação*, publié en 2009, en décrivant le contenu de la macro-structure et en donnant un exemple de la micro-structure adoptée. L'auteure présente aussi les principes terminologiques basiques qui ont été pris en compte lors de l'élaboration de son dictionnaire. Une deuxième étude est actuellement en cours de développement, sous le titre provisoire *Novas perspectivas para um dicionário de linguística da enunciação: reconhecimento terminológico com apoio informatizado e corpora*.

C'est dans le domaine des langages de spécialité que s'inscrit l'article de Celina Scheinowitz, « Dicionário Francês-Português dos termos do futebol ». L'auteure y présente son dictionnaire, de même nom, conçu à partir d'une recherche réalisée à l'Universidade Federal da Bahia, entre 1981 et 1991. Ce répertoire spécialisé privilégie les termes footballistiques du français belge et du portugais brésilien.

Pour clore cette première partie, le texte de Maria da Graça Krieger, « Programas de educação pública no Brasil e dicionários para a escola fundamental », présente les principaux critères utilisés par le Programa Nacional do Livro Didático (PNLD) lors du choix des dictionnaires offerts aux écoles brésiliennes et l'effet de ces actions sur la lexicographie didactique dans le pays. L'auteure termine son article par l'analyse de la typologie des dictionnaires destinés à l'enseignement.

La deuxième grande thématique de l'ouvrage, consacrée aux études lexicales et à leurs relations avec les dictionnaires, accueille les articles de dialectologues et philologues brésiliens renommés. Celina Márcia de Souza Abbade et Célia Marques Telles analysent le vocabulaire culinaire. L'article de C. M. de S. Abbade, « O campo lexical dos utensílios da culinária medieval a partir do Livro de cozinha da Infanta D. Maria » présente une étude lexicale des mots du culinaire, notamment dans le champ lexical des ustensiles, dans l'édition critique du manuscrit cinquentiste : *O livro de cozinha da Infanta D. Maria de Portugal*, publié par Giacinto Manuppella (1986). Quant à C. M. Telles, dans son article intitulé « Acheга ao vocabulário de cozinha », elle décrit et analyse la variation lexicale de quarante-trois recettes publiées en fac-similé dans *Delícias das Sinhas*, par Bruit *et al.* (2007). Cette analyse lui a permis de recenser 462 entrées lexicales potentielles. L'auteure montre aussi l'importance de répertorier les variantes graphiques et conclut en présentant un modèle de micro-structure pour son vocabulaire.

Parmi les travaux des dialectologues, on retrouve ceux de Razky et Lima, Aguilera, Aragão, Cardoso et Mota, tous membres de l'équipe du Projet *Atlas Linguístico do Brasil – ALiB*. Dans un article de caractère général, « Os regionalismos e os dicionários de língua portuguesa », Maria do Socorro Silva de Aragão analyse la structure de quelques dictionnaires, vocabulaires et glossaires régionaux du nord-est brésilien. Elle examine la terminologie employée et analyse la structure formelle des dictionnaires régionaux dans son organisation interne, aussi bien au niveau de leur macro-structure que de leur micro-structure. L'auteure observe que tous les éléments lexicaux enregistrés et analysés « ne sont pas le

résultat d'une recherche sur le champ dialectal ou sociolinguistique, mais ont été catalogués à partir d'observations informelles des auteurs [...] ». Elle souligne également que les termes enregistrés comme des régionalismes sont aussi utilisés dans les autres régions du pays. Ainsi, selon Aragão, « une recherche plus approfondie pourra nous rendre une vision plus précise de ce qu'on peut considérer comme lexique régional nord-estien et lexique du langage populaire brésilien et non seulement lexique nord-estien ». Dans « A importância dos dados geolinguísticos para construção de dicionários de Língua Portuguesa », Vanderci de Andrade Aguilera souligne l'importance de la dialectologie et de la constitution d'un dictionnaire dialectal. Selon lui, le matériel recueilli par la dialectologie – les données dialectales – est très important aussi pour les dictionnaires généraux. L'auteur présente une étude contrastive entre deux glossaires conçus à partir de deux atlas linguistiques et de quelques dictionnaires généraux de la langue portugaise, montrant qu'un grand nombre de mots de ces deux glossaires ne sont pas dans ces dictionnaires généraux.

Les articles suivants s'intéressent aux ouvrages dialectologiques qui peuvent servir de bases de données aux œuvres lexicographiques. Suzana Alice Marcelino Cardoso, dans son article intitulé « A contribuição dos atlas linguísticos aos estudos de lexicografia: o que oferecem o ALS-I e o ALS-II », s'intéresse à la contribution des travaux géolinguistiques aux œuvres lexicographiques. Pour illustrer son point de vue, l'auteure recourt aux atlas publiés dans le Sergipe et s'interroge sur la « non-interaction entre ces deux branches des études du langage ». Elle constate également la nécessité d'intégrer dans les dictionnaires des informations plus actualisées et documentées et pas seulement restreintes à des textes écrits. Jacyra Andrade Mota, dans l'article « Um aporte aos dicionários: os dados do Atlas Prévio dos Falares Baianos (APFB) », aborde la question du bénéfice des données fournies par les atlas linguistiques pour les dictionnaires généraux de la langue portugaise, notamment en ce qui concerne le lexique spécialisé enregistré dans les atlas. Pour exemplifier, l'auteure confronte les données enregistrées dans l'*Atlas Prévio dos Falares Baianos* et celles de deux dictionnaires d'usage très consultés au Brésil. Enfin, dans leur article « Estudos lexicais e socioterminológicos no Estado do Pará », Abdelhak Razky et Alcides Fernandes de Lima dressent un panorama du développement des études lexicales dans le contexte du Projet ALiPA (Atlas Geo-sociolinguístico do Pará). Les auteurs présentent la méthodologie adoptée dans leurs études et donnent des précisions sur les nouvelles perspectives de travail en soulignant l'importance des études tournées vers le lexique de spécialité.

Les travaux sur le lexique réalisés en France sont depuis longtemps étudiés par les chercheurs brésiliens. Mais l'inverse est moins fréquent. Cet ouvrage, qui présente trois articles de chercheurs français et aborde divers travaux et projets développés au Brésil dédiés au lexique, est donc le bienvenu. Il a par ailleurs le mérite de faire connaître d'importants projets sur le lexique de la variante brésilienne de la langue portugaise. Ainsi s'ouvre un chemin de communication entre chercheurs brésiliens et chercheurs français.

Références bibliographiques

- BRUIT Hector Hernán *et al.* (orgs), *Delícias das sinhás: História e receitas culinárias da segunda metade do século XIX e início do XX*, Campinas, Arte Escrita, CMU, 2007.
- FLORES Valdir do Nascimento, BARBISAN Leci Borges, FINATTO Maria José Bocorny, TEIXEIRA Marlene (orgs), *Dicionário de Linguística da Enunciação*, São Paulo, Contexto, 2009.
- MANUPPELA Giacinto (org.), *Livro de cozinha da Infanta D. Maria*. Códice português I.E.33 da Biblioteca Nacional de Nápoles, Lisboa, Imprensa Nacional, Casa da Moeda, 1986.

Fabiane Cristina ALTINO
 Université d'État de Londrina

Cláudio de Assis da CUNHA
 Université d'État de Londrina
 Université Paris 13 Nord/LDI/CAPES

STEUCKARDT Agnès, LECLERCQ Odile, NIKLAS-SALMINEN Aïno et THOREL Mathilde (dir.), *Les dictionnaires et l'emprunt. xv^e-xx^e siècle*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2011, 264 p. (coll. « langues et langage »; 18) – ISBN 978-2-85399-785-0.

L'emprunt linguistique représente un phénomène important de l'évolution des langues qui a déjà été abordé dans différents travaux antérieurs du groupe de recherche « Diachronie, Discours, Dictionnaires » de l'Université de Provence. Le présent ouvrage met au centre des réflexions la place qu'occupent les dictionnaires dans la réception des emprunts au cours des siècles. Il réunit quatorze contributions issues du colloque national éponyme qui s'est tenu du 28 au 29 mai 2009 à l'Université de Provence. Ces contributions sont précédées d'une excellente présentation par les directrices de la publication (p. 5-21).

Partant du constat que « [l]es dictionnaires participent à l'institution de la langue » (p. 5), procès dans lequel les emprunts confrontent les locuteurs à une altérité linguistique, le volume a pour objectif de présenter un panorama historique des manières de traiter les emprunts dans les dictionnaires, de la Renaissance au xxi^e siècle. De fait, dans cette entreprise, les dictionnaires exercent un double rôle, à la fois descriptif et prescriptif : d'une part, ils enregistrent l'usage des emprunts, et d'autre part, ils proposent des normes en ce qui concerne leur emploi. Les analyses réunissent deux aspects centraux : la métalexigraphie (quelles sont les modalités techniques du traitement de l'emprunt à travers les siècles ?) et l'idéologie (quels sont les enjeux culturels et socio-politiques du traitement de l'emprunt à travers les siècles ?). Dans l'optique métalexigraphique, les contributions décrivent l'élaboration et la codification progressives d'un métalangage apte à

décrire l'emprunt des différentes formes : même si le substantif « emprunt » ne s'impose que relativement tard, les auteurs des dictionnaires sont conscients de cette notion dès la Renaissance. Parmi les termes employés pour décrire et classer les emprunts, des marqueurs comme *mot X* (X = nom de langue étrangère) et *vient de* apparaissent dès la Renaissance et continuent à être employés avec une relative stabilité. Parallèlement, on relève des expressions telles que *naturaliser/naturalisation* qui véhiculent une certaine conception de l'emprunt en établissant une analogie entre les mots voyageurs et la circulation des personnes (cf. les contributions de M. Thorel, G. Petrequin, O. Leclercq, C. Wionet, A. Steuckardt, C. Jacquet-Pfau et J.-F. Sablayrolles). Néanmoins, le marquage des emprunts n'est pas systématique, y compris à l'intérieur d'un même dictionnaire, et un des résultats étonnants des travaux réunis dans cette publication est que cette observation vaut même pour les ouvrages les plus récents comme le *Petit Robert* ou le *TLF*.

De manière générale, on relève essentiellement deux modalités de traitement de l'emprunt : son marquage peut se faire soit de façon explicite, par l'emploi de métatermes spécifiques, soit de façon implicite. Dans la microstructure des articles, la description de l'emprunt peut être assimilée soit aux marques d'usage, soit au discours étymologique/historique. Des axes fondamentaux dans la description de l'emprunt qui émergent des différentes contributions sont la langue d'origine, le degré d'intégration (au sens de son entrée dans l'usage) et le degré de francisation (l'adaptation de particularités formelles de l'emprunt au système du français). Dans l'ensemble, on note une grande cohérence interne du volume qui est mise en relief dans la présentation et qui se traduit dans une série de renvois entre les différentes contributions.

Dans « Métadiscours de l'emprunt et mots empruntés dans le *Thresor de la langue françoise* de Nicot (1606) », Mathilde Thorel analyse le traitement de l'emprunt dans cet ouvrage qui peut être considéré comme « l'aboutissement de la production lexicographique inaugurée par la Renaissance » (p. 24). Par sa forte orientation étymologique et comparatiste, le *Thresor* favorise l'émergence d'un discours sur l'emprunt, et cet article semble ainsi particulièrement apte à ouvrir ce recueil de contributions. M. Thorel montre que l'emprunt peut être décrit à partir de deux points de vue fondamentalement différents, le point de vue synchronique (l'emprunt est un signe perçu comme « étranger » ou « hétérogène ») et le point de vue diachronique (l'emprunt est un signe avec un certain type d'origine). Ces deux aspects fondamentaux, qui restent valables pour la théorie de l'emprunt jusqu'à nos jours, sont pris en compte dans le dictionnaire par l'emploi de marques d'usage d'une part et par des remarques sur l'étymologie et l'histoire des mots d'autre part. Il faut noter l'absence d'un métadiscours systématique, surtout par rapport au premier aspect, mais on relève quand même l'expression d'un sentiment d'hétérogénéité ou d'extériorité par rapport à la langue française.

La contribution suivante, de Gilles Petrequin, « Dénotation explicite et implicite de l'emprunt dans le *Dictionnaire françois* (1680) de Richelet », vise à reconstituer le cadre historique et épistémologique du traitement de l'emprunt chez

Richelet. Aussi la contribution commence-t-elle par un bref historique des premiers emplois des mots *emprunt/emprunter* dans leur acception linguistique, qui remontent à l'ouvrage *De la precellence du langage François* de Henri Estienne (1579). L'ordre strictement chronologique des contributions se trouve ainsi, à un certain degré, renversé, mais l'ordre choisi se justifie néanmoins par le fait que l'ouvrage de Richelet reste au centre des réflexions de G. Petrequin. Par ses analyses, il arrive à démontrer que l'emprunt est clairement identifié et nommé chez Richelet, mais que les informations ne sont pas fournies de façon systématique pour tous les emprunts à l'intérieur du dictionnaire, et que la description des emprunts se fait selon des degrés de précision variables, allant jusqu'à inclure des réflexions sur l'extranéité et sur l'étymologie des formes empruntées.

Partant du constat que la préface du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) ne contient pas de remarques relatives à l'emprunt, Odile Leclercq, dans « Le discours lexicographique sur l'emprunt au xvii^e siècle. Le *Dictionnaire de l'Académie* confronté au *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière », essaie de dégager l'attitude de l'Académie envers les emprunts, en analysant leur présence dans la nomenclature ainsi que le discours académique qui les accompagne. De manière générale, on constate que les deux dictionnaires analysés enregistrent à peu près le même nombre d'emprunts, mais qu'ils se différencient fortement en ce qui concerne le taux de marquage des emprunts, très faible dans le *Dictionnaire de l'Académie*, plus important chez Furetière. Cette observation permet d'affirmer que l'Académie se caractérise par une volonté plus marquée d'intégrer les emprunts. L'étude du discours lexicographique sur les emprunts révèle en outre certains faits intéressants : tandis que les formules les plus utilisées par l'Académie pour signaler les emprunts (*emprunté de, pris de, transporté de*) impliquent un sujet agent qui effectue l'emprunt, la formule *vient de*, qui est de loin la plus fréquente chez Furetière, présente l'emprunt comme un phénomène en quelque sorte naturel ; de plus, cette dernière marque étant également utilisée pour signaler l'origine étymologique, on peut supposer que la frontière entre ces concepts n'est pas encore clairement ressentie.

La contribution de Chantal Wionet, « Couvrez ce mot que je ne saurais voir. Le statut des emprunts lexicaux aux xvii^e-xviii^e siècles », renoue avec ces analyses des discours sur l'emprunt : C. Wionet expose d'abord différents types de positions critiques vis-à-vis de l'emprunt. Un premier argument qui conduit au rejet de l'emprunt est que celui-ci met en danger la langue française dans son état de perfection esthétique qui comprend l'élégance, la douceur et la précision. Un second argument fondamental contre l'emprunt, qui va dans le même sens, est qu'il menace le « naturel » de la langue française. Toutefois, on observe également des tendances contraires, qui sont illustrées par une citation de l'académicien Fénelon, dans laquelle il met en avant que les emprunts peuvent contribuer à rendre la langue « plus claire, plus précise, plus courte, et plus harmonieuse ». Pour approfondir les positions contraires, deux dictionnaires qui sont assez éloignés de la lexicographie classique et présentent par là des réflexions en partie différentes des positions

classiques bien connues sont analysés de plus près. Le *Dictionnaire Universel* de Trévoux (1721 et 1771) met l'accent sur le fait que la langue est l'instrument de la science qui dépasse les frontières nationales, de sorte que les emprunts font partie intégrante du français. Quant à Louis-Sébastien Mercier, il conçoit, dans sa *Néologie* (1801), l'utopie d'une langue universelle intégrant des emprunts à toutes les autres langues, ceux-ci augmentant la richesse de la langue dans la mesure où ils permettent d'exprimer des nuances stylistiques. Selon C. Wionet, les deux types de positions relatives à l'emprunt peuvent ainsi se résumer par l'opposition suivante, qui réapparaît continuellement dans des positions bien plus tardives : « Discours de la pureté, de la nature, du droit du sang, contre discours du mélange, de la communication, du droit du sol. » (p. 87). Les inquiétudes soulevées par les emprunts peuvent cependant disparaître avec leur naturalisation, de sorte que le fort contraste entre les positions respectives s'adoucit.

Dans « Le traitement de l'emprunt dans le *Dictionnaire critique de la langue française* », Agnès Steuckardt présente les résultats d'une étude du dictionnaire élaboré par Féraud (1787-1788). Le dictionnaire examine certains mots du lexique pour savoir s'ils peuvent être considérés comme « français » (faisant partie de l'usage) et s'ils ont donc le droit de figurer dans la nomenclature du français. Alors qu'il n'y a pas encore de marque stable pour l'emprunt, celui-ci peut être signalé de façon implicite ou explicite par différents marqueurs ayant trait soit à l'origine, soit à l'intégration des emprunts. Par rapport à l'orthographe et à la prononciation des emprunts, Féraud hésite entre une volonté d'adaptation au « génie de la langue » (recommandation d'adapter la graphie à la prononciation française) et un respect philologique de la langue source.

La contribution de Christophe Rey, « Les emprunts linguistiques dans les éditions du XVIII^e siècle du *Dictionnaire de l'Académie française* », vise à retracer le traitement de l'emprunt dans quatre éditions du dictionnaire des « immortels ». En ce qui concerne l'intégration des emprunts à la nomenclature, on note que le latin, l'italien et l'anglais sont les langues d'origine les plus importantes. Le marquage peut se faire soit indirectement (surtout pour les langues ne fournissant que peu d'emprunts), soit par l'emploi de marqueurs spécifiques, parmi lesquels *emprunté* semble désormais un marqueur bien établi. On constate par ailleurs une homogénéisation progressive vers les marqueurs *terme* et *emprunté* dans la progression des quatre éditions étudiées. De plus, C. Rey arrive à dégager des relations privilégiées entre les différentes langues d'origine et certains domaines de l'emprunt.

Dans « De Girard à Roubaud : y a-t-il une place pour l'emprunt dans les traités de synonymie du XVIII^e siècle ? », Françoise Berlan analyse les traités de synonymie qui jouent un rôle central pour l'histoire des idées et plus spécifiquement pour le traitement du lexique, en se concentrant sur la question de l'emprunt. Chez Girard aussi bien que chez Beauzée, l'étymologie des mots est complètement écartée. Chez Roubaud, par contre, la forme du mot est remise au centre des réflexions, de sorte que l'origine des mots est à nouveau prise en compte ; de fait,

l'étymologie est le fondement de la distinction synonymique chez cet auteur. Par cette orientation marquée vers l'histoire du lexique, Roubaud annonce en quelque sorte la perspective de la grammaire comparée.

La contribution suivante, « Emprunts au français dans les dictionnaires polonais au XVIII^e siècle », apporte un regard sur le traitement de l'emprunt dans les dictionnaires d'un autre pays. La parution du premier dictionnaire monolingue polonais n'ayant eu lieu qu'au début du XIX^e siècle, l'étude de Anna Bochnakowa se base en grande partie sur des dictionnaires bilingues ou multilingues incluant le français et le polonais, ce qui implique que l'analyse se limite essentiellement à l'incorporation des emprunts dans la nomenclature des dictionnaires (faute d'un discours métalinguistique élaboré). Dans l'ensemble, les dictionnaires jouent un rôle central pour la diffusion des emprunts dans la langue cible.

La contribution de Maria Aldea, « Entre vérité scientifique et exagération : l'étymologie. Étude de cas : le *Lexicon de Buda* (1825) », complète cette ouverture vers la lexicographie de langues autres que le français par une analyse du premier dictionnaire étymologique et explicatif de la langue roumaine. Elle montre que le traitement de l'étymologie et de l'emprunt est déterminé par un enjeu idéologique : la volonté d'affirmer l'identité du roumain comme langue romane, ce qui se traduit par la volonté (souvent forcée) des auteurs de donner aux mots une étymologie latine (l'emprunt, par contre, n'est pas explicitement marqué comme tel). Parmi les fausses étymologies, les emprunts représentent de loin la catégorie la plus importante ; elles concernent environ 40 % des étymologies.

Dans « Les 'emprunts' lexicaux dans les dictionnaires de la seconde moitié du XIX^e siècle », Christine Jacquet-Pfau examine trois dictionnaires publiés durant cette période marquée de grands bouleversements scientifiques, techniques et sociaux, pour dégager les discours sur les mots étrangers qui entrent en grande quantité dans les dictionnaires. Les trois dictionnaires, le *Nouveau dictionnaire universel. Panthéon littéraire et encyclopédie illustrée* de Maurice Lachâtre (1865-1870), le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (1863-1872) et son supplément de 1877, ainsi que le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse (1866-1876) et ses deux suppléments de 1878 et 1890, ont été choisis précisément pour leur hétérogénéité et pour leur complémentarité, mais on note aussi qu'ils s'accordent sur certains points fondamentaux. D'une façon générale, le traitement des emprunts se révèle assez hétérogène (y compris à l'intérieur d'un même dictionnaire). Outre le marquage de l'emprunt en tant que tel, les lexicographes indiquent souvent des particularités formelles des emprunts (par rapport à leur prononciation, leur orthographe et leur morphologie). Dans le discours qui accompagne l'emprunt, les différents auteurs expriment une grande tolérance vis-à-vis de la créativité lexicale, c'est-à-dire que les emprunts sont acceptés dans la mesure où ils représentent des néologismes nécessaires pour exprimer de nouveaux concepts.

Les bouleversements scientifiques du XIX^e siècle ont également conduit à une augmentation des mots grecs ou contenant du grec dans la langue française.

Dans la contribution « Le grec dans l'œuvre de Darmesteter dont le *Dictionnaire général* », Jean-François Sablayrolles se pose la question de déterminer dans quelle mesure des enjeux idéologiques – en l'occurrence la méfiance envers l'invasion du grec en français, exprimée avec récurrence par Darmesteter – influencent son œuvre lexicographique. Il montre que la grécophobie de l'auteur a de réelles incidences sur la nomenclature du *Dictionnaire général*. L'étude de ce dictionnaire révèle en outre sa modernité, qui consiste en ce qu'il applique des critères linguistiques élaborés pour distinguer entre emprunts et créations savantes, ainsi que pour dégrouper des entrées homonymes. De plus, les mots empruntés sont considérés comme naturalisés dès le moment où ils servent de base à des créations françaises. En fin de compte, toutefois, ce n'est pas la grécophobie qui domine chez Darmesteter, mais plutôt le souci de défendre la pureté de la langue contre les menaces d'une deuxième langue intégrant des éléments savants, grecs et latins.

La contribution de John Humbley sur « Le traitement des anglicismes dans un dictionnaire français et allemand » s'applique à un champ de recherche plus près de l'actualité qui a été peu exploité jusqu'à nos jours, mais qui fournit des perspectives complémentaires précieuses à la thématique générale du présent volume. Son étude se situe dans une optique contrastive, qui permet de reconsidérer certains enjeux culturels et socio-historiques du traitement des emprunts dans les dictionnaires. À partir de trois sondages portant sur le *Petit Robert 2007* et le *Duden Universalwörterbuch 2007*, l'auteur examine le taux d'anglicismes inclus dans les dictionnaires et la présence ou l'absence de recommandations par rapport à l'usage des emprunts et à leur remplacement par des termes équivalents. De manière générale, l'étude prouve que le dictionnaire français est plus réticent à l'inclusion d'anglicismes et qu'il renvoie presque systématiquement à des substituts, alors que le dictionnaire allemand adopte une politique plus neutre, qui consiste à enregistrer les emprunts sans faire de propositions relatives à leur emploi. Toutefois, comme le montre J. Humbley grâce à une recherche supplémentaire dans le quotidien *Libération*, ces différences reflètent l'usage des emprunts dans chaque langue. Néanmoins, une différence fondamentale reste : la marque *anglic.[isme]* est absente du dictionnaire allemand, tandis que le *Petit Robert* l'emploie systématiquement, ce qui peut s'interpréter comme une stigmatisation ou, du moins, comme l'expression d'une attitude réservée à l'égard de ces emprunts.

Dans « Sur le traitement des emprunts “nécessaires” dans le *Nouveau Petit Robert 2009* », Aïno Niklas-Salminen présente les résultats d'une recherche sur les emprunts aux langues étrangères autres que l'anglais qui apparaissent entre 1975 et 2008 dans le *Petit Robert* (au total, 195 emprunts). La contribution aborde ainsi un sujet extrêmement intéressant et complexe qui mériterait d'être traité avec plus d'exhaustivité sur un nombre plus élevé d'emprunts (incluant les anglicismes) et sur un échantillon plus varié de dictionnaires. Dans l'étude effectuée ici, toutefois, la démarche méthodologique qui a été adoptée n'est pas toujours claire, et

les résultats présentés soulèvent quelques questions. Par exemple, dans le tableau présentant la totalité des emprunts étudiés, certains mots apparaissent plusieurs fois (il s'agit surtout d'emprunts au latin et au grec qui passent par une autre langue), de sorte que le tableau contient 206 entrées, mais sans que les entrées doubles soient signalées de façon systématique. En passant, notons que *wargame* est présenté comme un emprunt à l'allemand (sans plus), alors qu'en réalité il s'agit d'un emprunt à l'angl. *wargame* qui est calqué sur l'all. *Kriegsspiel*. Peut-être l'analyse fautive (ou du moins incomplète) peut être attribuée aux restrictions imposées par les requêtes dans la version électronique du dictionnaire, mais on s'attendrait dans ce cas à une discussion méthodologique de la démarche qui a été adoptée et des problèmes qui ont été rencontrés. En outre, il aurait été préférable de traiter les emprunts au latin et au grec comme un groupe à part en les séparant des emprunts aux langues vivantes (cf. les contributions de O. Leclercq, C. Jacquet-Pfau et C. Martinez, qui font ressortir des spécificités dans la manière de traiter ce groupe d'emprunts). De plus, certaines analyses semblent discutables, p.ex. l'hypothèse avancée à l'égard de l'attribution du genre des emprunts dans la langue cible ; cette question a été discutée dans une série de travaux antérieurs (entre autres de J. Humbley) qui ne sont pourtant pas mentionnés dans la contribution. De même, l'observation que « [l]es lexicographes essayent de représenter le plus fidèlement possible les sons d'origine à l'aide des signes graphiques français » (p. 242) pourrait être remise en question, étant donné que la majeure partie des emprunts actuels sont des emprunts par voie écrite dont la graphie reste inaltérée. Une dernière suggestion concernerait la présentation des résultats qui se fait de manière assez sommaire et vague. Ici, il semblerait de loin plus informatif d'avoir des statistiques détaillées pour les 195 emprunts étudiés, pour mieux cerner l'importance quantitative de ces phénomènes relevés.

Le livre se clôt sur la contribution de Camille Martinez, « Intégration des emprunts dans les *Petit Larousse* et les *Petit Robert* 1997 à 2009. Évolution des nomenclatures et des graphies ». Cette contribution, qui repose en partie sur sa thèse de doctorat, *L'évolution de l'orthographe dans les Petit Larousse et les Petit Robert 1997-2008 : une approche généalogique du texte lexicographique*, analyse les treize éditions des deux grands dictionnaires monolingues généraux français à la charnière des xx^e et xxi^e siècles. En ce qui concerne les ajouts et les suppressions d'articles, on constate que le nombre d'emprunts dans les dictionnaires s'accroît continuellement, ce qui peut être interprété comme un résultat de l'ouverture de la langue et de la société françaises à d'autres langues et à d'autres sociétés. En même temps, toutefois, il y a un fort décalage entre cette tendance et l'attitude décidément critique que les lexicographes expriment vis-à-vis des anglicismes à la fin des années 1990. Quant aux changements orthographiques dans les graphies des emprunts, ceux-ci peuvent s'analyser par rapport à l'axe principal opposant la francisation à l'exotisation, mais on note souvent des hésitations par rapport à l'orthographe des emprunts, de sorte que l'orthographe choisie dans une édition donnée du dictionnaire ne peut pas être lue comme une référence absolue.

Pour conclure, le volume fournit un panorama historique détaillé des enjeux principaux du traitement de l'emprunt dans les dictionnaires : il présente une série d'études de cas qui illustrent bien, dans l'ensemble, toute la gamme des stratégies qui peuvent être adoptées pour décrire les emprunts, et les problèmes méthodologiques qui doivent être abordés dans cette entreprise. Mais l'intérêt du livre ne se limite pas à ses apports historiques et métalexicographiques ; il permet également d'envisager certaines questions de la théorie générale de l'emprunt. Par exemple, il ressort des contributions que les emprunts dits « nécessaires » représentent une catégorie importante parmi les emprunts au cours des siècles, et que ces emprunts sont accueillis et traités de manière fondamentalement différente par les lexicographes (cf. les contributions de M. Thorel, G. Petrequin, F. Berlan, A. Bochnakowa, C. Jacquet-Pfau, J.-F. Sablayrolles, J. Humbley et A. Niklas-Salminen). De même, plusieurs contributions montrent que les lexicographes enregistrent souvent des variantes pour un emprunt donné, et que l'on note souvent des hésitations par rapport à leur traitement dans les dictionnaires (cf. les contributions de C. Wionet, C. Jacquet-Pfau, A. Niklas-Salminen et C. Martinez). Par conséquent, on peut attester une certaine instabilité des emprunts en général, c'est-à-dire que ce n'est qu'au cours du temps que leur emploi se stabilise dans la langue cible. Cette caractéristique – sous-estimée jusqu'à nos jours, surtout par rapport à la documentation des emprunts dans les dictionnaires – pourrait s'avérer fondamentale pour les emprunts, et les contributions ici présentées suggèrent ainsi de nouvelles pistes à exploiter, qui renvoient à la théorie générale de l'emprunt au sein de la néologie lexicale.

Esme WINTER-FROEMEL
Université de Tübingen
esme.winter-froemel@uni-tuebingen.de